

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Publication immédiate

QUÉBEC INTERNATIONAL ET L'ESPACE RÉGIONAL D'ACCÉLÉRATION ET DE CROISSANCE TECHNO-TANDEM S'ALLIENT AU CONSEIL DE L'INNOVATION DU QUÉBEC POUR DÉPLOYER UN RÉSEAU D'AIDE AUX ENTREPRISES DANS LA CAPITALE-NATIONALE

Québec, le 1^{er} juin 2023 – Les entreprises de la région de la Capitale-Nationale de tous les secteurs d'activité peuvent désormais bénéficier d'un vaste réseau de conseillers.ères en innovation. Le service gratuit permet aux entreprises de trouver rapidement les meilleures expertises et les programmes de financement spécifiques à leurs besoins en innovation, parmi les centaines de ressources disponibles.

Ce réseau régional s'inscrit dans l'esprit de la *Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation* (SQRI2) 2022-2027. Un an après le lancement de la Stratégie, le réseau compte déjà quatre conseillers.ères attestés.es dans la région. Pour soutenir le réseau régional, le Conseil de l'innovation du Québec s'allie à l'Espace régional d'accélération et de croissance Techno-Tandem (ERAC) de Québec International.

Ensemble, ils soutiennent et amplifient la portée des services offerts par les conseillers.ères aux entreprises de première ligne, qui œuvrent dans les municipalités régionales de comté (MRC), les sociétés de développement économique et d'autres organismes de proximité, permettant de mobiliser l'expertise de pointe autour de projets d'innovation d'ampleur ou technologiquement plus complexe.

« Québec International et son Espace régional d'accélération et de croissance Techno-Tandem (ERAC) sont heureux de s'associer au Conseil de l'innovation du Québec pour déployer un réseau d'aide aux entreprises de la Capitale-Nationale. Une alliance qui permet d'appuyer encore plus efficacement les entreprises dans leur projet innovant » mentionne Alexandra Masson, directrice principale – Innovation et développement durable.

« Le déploiement de ce réseau permet aux entreprises d'accélérer la réalisation d'un projet d'innovation. Désormais, toutes les entreprises du Québec, dans toutes les régions, peuvent être guidées dans leur parcours d'innovation dans un monde compétitif qui évolue rapidement. En renforçant l'expertise des MRC et des acteurs régionaux déjà en place, le Conseil mise sur l'importance de bien connaître sa région et d'avoir une proximité avec les entreprises pour accroître l'innovation au Québec » affirme Luc Sirois, innovateur en chef du Québec.

Grâce à une formation et des outils performants développés par le Conseil, les conseillers.ères attestés.es partagent la même compréhension des services d'aide et des programmes d'aide et de financement, tout en ayant une connaissance fine des enjeux locaux et des environnements d'affaires complexes. Le Conseil de l'innovation du Québec met à leur disposition un répertoire intelligent pour naviguer à travers l'offre d'organismes et de programmes à la disposition des entreprises.

Pour soutenir la première ligne de service, les Espaces régionaux d'accélération et de croissance (ERAC) sont des partenaires de premier choix pour le Conseil, de par leur mandat régional de deuxième ligne agissant en complémentarité avec les conseillers.ères des bureaux régionaux d'Investissement Québec et les partenaires locaux que sont les MRC, les créneaux et les pôles d'excellence.

Plus que tout, ce grand réseau simplifie l'accès aux ressources disponibles pour les entreprises, où qu'elles soient situées, elles peuvent désormais trouver un conseiller ou une conseillère en innovation dans un organisme de proximité régional, ou simplement demander d'être contactées en remplissant [ce formulaire](#) sur le site Web du Conseil de l'innovation du Québec.

-30-

À propos de QI

Québec International contribue au développement économique de la région métropolitaine de Québec et à son rayonnement international. À titre d'agence de développement économique régionale, Québec International favorise la croissance des entreprises, soutient les secteurs de force et attire dans la région talents et investissements. Pour en savoir plus, consultez le www.quebecinternational.ca.

À propos du Conseil de l'innovation du Québec

Le Conseil de l'innovation du Québec, mis en place par le gouvernement du Québec, a pour mission de dynamiser l'innovation au sein des entreprises et de la société québécoise. Luc Sirois, innovateur en chef du Québec, assure la direction générale de l'organisme.

Le rôle du Conseil est d'abord de conseiller le gouvernement et autres acteurs sur les stratégies et approches visant à propulser nos écosystèmes d'innovation. L'équipe du Conseil participe à la promotion et au développement d'une culture d'innovation en favorisant la mobilisation des leaders régionaux et sectoriels. Elle contribue aussi à documenter et à mesurer l'innovation sur le territoire québécois afin de pouvoir mieux orienter la prise de décision et multiplier les retombées économiques, sociales et environnementales pour l'avenir du Québec.

Pour plus d'information :

Pour Québec International
Sylvie Fortin
Directrice relations publiques et communications corporatives
sfortin@quebecinternational.ca
418-234-4703

Pour le Conseil de l'innovation du Québec
Steve Flanagan | Relations médias - 514 916-2512
steve@flanagannrp.com